

<https://www.eglisealareunion.org/?Le-don-d-organe-y-avez-vous-deja-pense>

Le don d'organe y avez-vous déjà pensé ?

- Archives - Divers -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juin 2014

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Ce dimanche 22 juin se déroule la [19e journée nationale de réflexion sur le don d'organe](#). A l'initiative de cette manifestation, France ADOT (Association pour le Don d'Organe et de Tissu humain) déclare que 81 % des français seraient Â« favorables Â» au don pourtant seuls 49 % d'entre eux auraient transmis leur position à leurs proches. En lien avec l'[Agence de la Biomédecine](#), l'association invite chacun à se prononcer en faveur ou contre le don d'organe et de tissu et à en informer son entourage.

A La Réunion, le groupe de dialogue interreligieux (GDIR) s'est positionné sur le sujet : « *Nous encourageons le don d'organes. Il y a des conditions qui varient d'une tradition religieuse à l'autre, mais nous y sommes favorables* » affirme Idriss Issop Banian, président du GDIR. Qu'il s'agisse du don de son vivant, encadré par la loi de bioéthique du 7 juillet 2011 ou du don après la mort explicité par l'article L 671-7 alinéa 1 du Code de la Santé Publique, les modalités sont d'ailleurs clairement définies par un cadre juridique et législatif précis.

Déjà sensibilisés, certains donneurs potentiels, sont déjà munis de leur carte de donneur d'organe. Il s'agit d'un premier pas mais la démarche n'est pas suffisante. C'est ce qu'explique l'Agence de Biomédecine : « *Elle n'a pas de valeur légale et ne remplace pas l'échange avec vos proches : carte ou non, les médecins interrogent toujours la famille ou la personne qui partageait la vie du défunt pour vérifier qu'il n'était pas opposé au don, conformément à la loi.* »

Le don d'organe permet de sauver des vies...encore faut-il en parler. ADOT propose à chacun de relayer la campagne d'information de l'Agence de Biomédecine et diffuser au plus grand nombre ce message : « [Maintenant, c'est le bon moment pour dire à vos proches si vous êtes ou non, pour le don d'organes](#) ».